



CÉRÉALES :

Reprise des observations CEREALES pour la campagne 2026-2027 : pensez à enregistrer vos parcelles sur Vigicultures.

Les semis ont débuté la semaine dernière et vont se poursuivre cette semaine.

Limaces : observations dès l'interculture et la surveillance reste de mise jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Pucerons et Cicadelles : le piégeage se réalise dès le semis.

COLZA:

Altises : vol toujours en cours mais dégâts en diminution – surveillance requise pour les parcelles à moins de 4 feuilles ou à faible biomasse.

Larves d'altises : premières observations.

Pucerons : Pression toujours présente, surveillez jusqu'au stade 6 feuilles.

Limaces : fin du risque.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver :

Cette semaine, 7 parcelles sont inscrites sur vigicultures (3 en orge et 4 en blé).

En ce qui concerne les stades, 5 parcelles sont en pré-semis et 2 parcelles en prélevée.

DECALAGE DE LA DATE DE SEMIS : une technique alternative !

Il est fortement conseillé de décaler la date de semis autant que possible.

Le décalage de la date de semis est un levier incontournable dans :

- la gestion des graminées (vulpins et ray-grass essentiellement),
- la diminution du risque de jaunisse nanissante de l'orge transmis par le puceron R. Padi.
- la diminution du risque des maladies et de la verse. Pour rappel, des céréales trop développées avec une biomasse trop importante entraînera un risque élevé sur le printemps !

Vigilance également à bien respecter les créneaux de semis de chaque variété !

OBSERVATIONS ET PIEGEAGES AVANT SEMIS

LIMACES : afin d'évaluer le risque, l'observation et les piégeages doivent avoir lieu avant les semis et en interculture !

Il est recommandé de mettre en place un suivi par piégeage au moins 3 semaines avant le semis et de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréales).

Rappel du protocole :

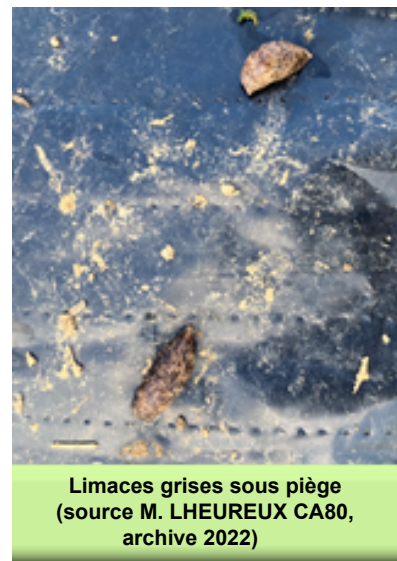
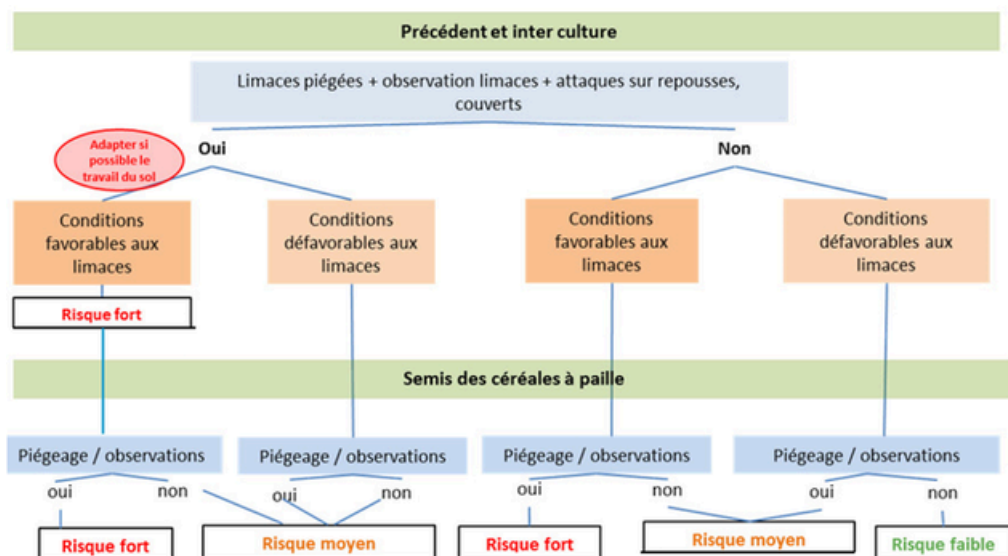
- Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appât en dessous, face aluminium du piège visible.
- Poser le piège la veille et relever le lendemain.
- Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm) ; limaces noires adultes, jeunes (<1 cm) ; limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les ré humidifiant.

Au sein du réseau cette semaine, aucune limace n'a été piégée.

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM) :

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



PUCERONS et CICADELLES

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

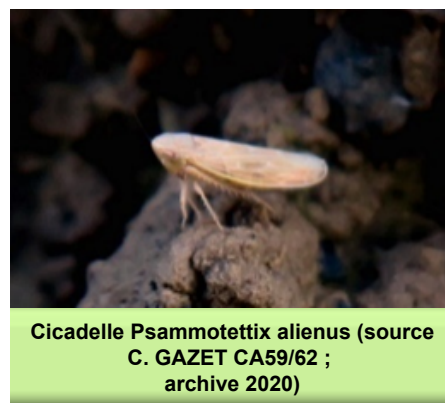
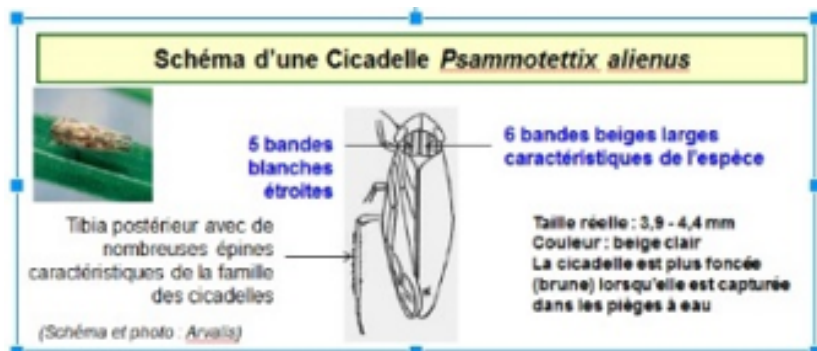
Rappel du protocole :

- Plaque chromatique jaunes engluée format A4.
- Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle.
- Notation : 1 fois par semaine.

Cicadelles (*Psammotettix alienus*)

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce (*Psammotettix alienus*) à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Les plaques engluées permettent de détecter les vols de pucerons avant les levées, une fois la culture installée ce sont les seuils en végétation qui s'appliquent.

Au sein du réseau cette semaine, on signale 2 parcelles en pré semis avec présence de pucerons sur plaques engluées :

- En blé : 2 pucerons piégés dans le Pas de Calais
- En orge : 47 pucerons piégés dans l'Oise

Hors réseau, pour des semis réalisés fin septembre ou la semaine dernière, les levées sont en cours (50% de la 1ere feuille sortie), des pucerons sont déjà observés sur ces parcelles. De plus, ces derniers sont également constatés sur des repousses en intercultures. Surveillez attentivement vos parcelles dès la levée !!



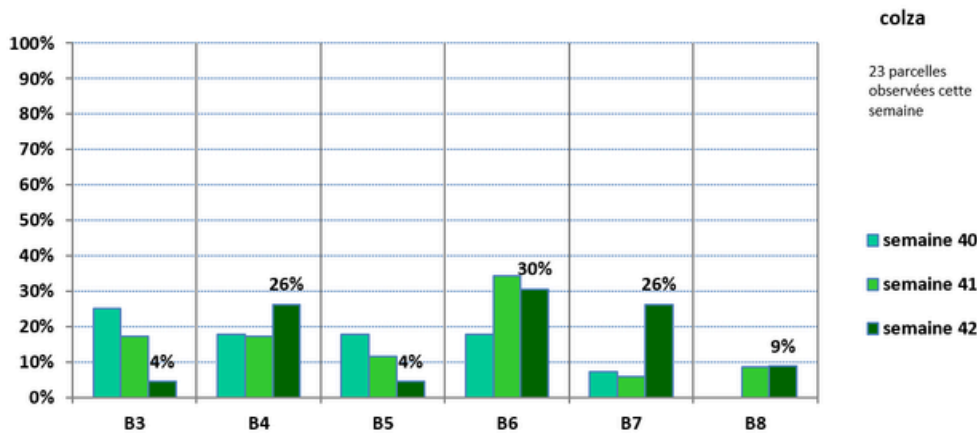
Pucerons sur repousses de céréales en intercultures (M.LEVAAST CA80)

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

COLZA

Stades :
23 parcelles ont été renseignées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Les stades progressent lentement, dû au manque cumulé de précipitations depuis le début de la campagne :

- **7 parcelles** (30%) sont au stade **3 à 4 feuilles (B3 – B4)** ;
- **8 parcelles** (34%) sont au stade **5 à 6 feuilles (B5 – B6)** ;
- **8 parcelles** (35%) sont au stade **7 à 8 feuilles (B7 – B8)**.

ALTISES ADULTES : Vol toujours en cours, mais dégâts en diminution - continuer la surveillance pour les colzas à moins de 4 feuilles ou à faible biomasse.



Cette semaine, des adultes **de grosses altises** ont été observés dans **21 cuvettes**. Les captures vont de **3 à 61 insectes**. La moyenne est de **17 adultes piégés**. Aucun adulte de petites altises n'est capturé.

Des morsures ont été observées sur **5 parcelles**, sur **35 à 100% des plantes** (moyenne : 85 %), avec une surface foliaire détruite comprise entre **5 et 60 %** (moyenne : 21.5 %).

La période à risque s'étend **de la levée jusqu'au stade 3 feuilles inclus**. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **8 plantes sur 10 présentent des morsures ET que 25 % de la surface foliaire est consommée***. Les stades les plus jeunes sont les plus sensibles aux attaques.

Parmi les 5 parcelles observées, **2 sont encore au stade sensible**, avec 100% de pieds avec des morsures mais avec moins de 25% de surface foliaire consommée (5 et 20%).

On observe une diminution des dégâts d'adultes de grosses et petites altises, essentiellement dû à la progression des stades et à la sortie de nouvelles feuilles. Les vols tendent à diminuer également, mais sont encore bien présents et actifs, bien qu'on soit largement au-delà de la période préférentielle de vol dans notre région. Les températures actuellement au-dessus de la moyenne en sont une raison.

Cette année, malgré les précipitations récentes, certaines parcelles peinent à produire de la biomasse car le cumul de pluie est largement insuffisant depuis le semis. Dans ces situations, la dynamique de croissance est insuffisante pour renouveler rapidement les tissus détruits, ce qui peut expliquer la poursuite des dégâts malgré le franchissement du stade 4 feuilles (B4).

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasi- ment au jour le jour pour bien appréhender le risque



Morsures d'altises
M Roux-Duparque - CA02



Morsures d'altises d'altises et
grosse altise
M Roux-Duparque - CA02

Voir les BSV précédents pour le dispositif de piégeage

LARVES D'ALTISES : premières observations



La présence de larves d'altise dans les pétioles est notée dans 1 parcelle à raison de 10% des plantes touchées. Une première méthode Berlèse est réalisée avec 0,1 larve par plante observée.

La présence des premières larves est assez précoce par rapport aux précédentes années, dues aux conditions climatiques exceptionnelles de ce début de campagne (voir graphique « date d'apparition des stades larvaires »).

Il faut donc mettre en place une surveillance dès maintenant.

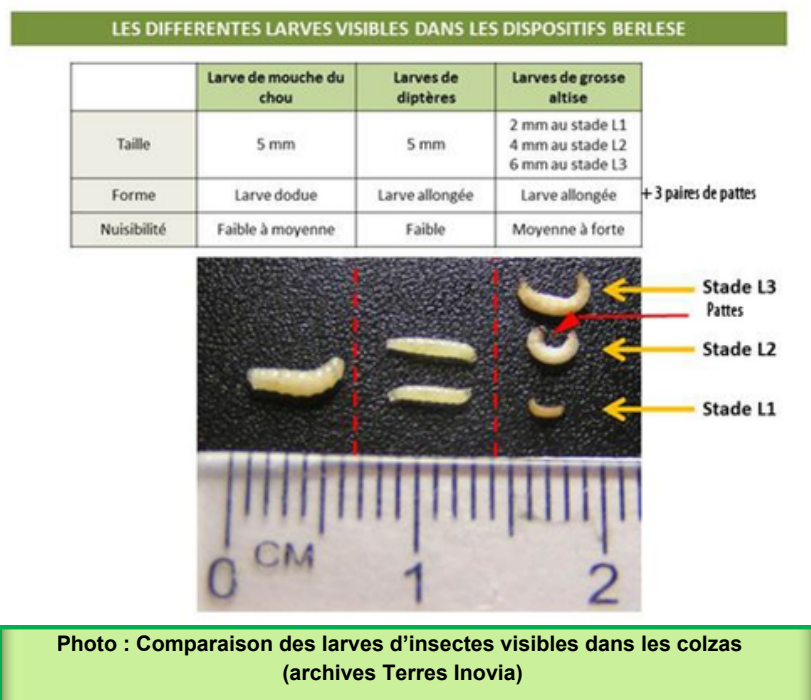
Evaluation du risque :

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la pression en insectes et de la dynamique de croissance du colza. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ. Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à réaliser les premiers Berlèse dès maintenant.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/fr/outils/estimation-du-risque-lie-aux-larves-de-grosse-altise>

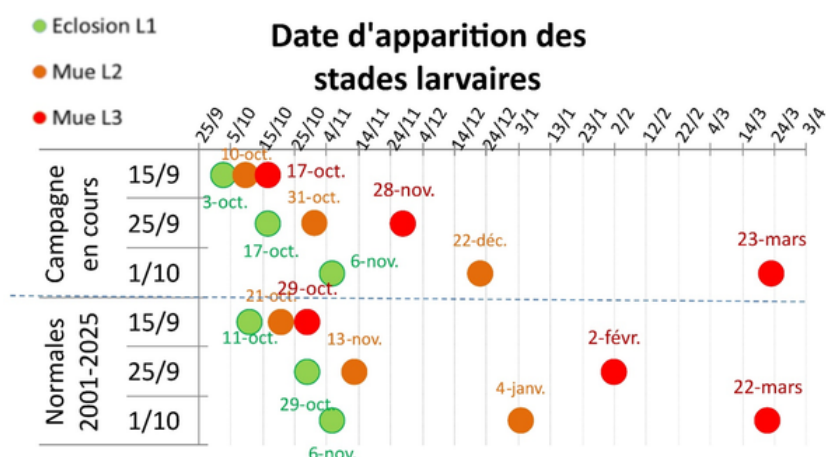
Les larves d'altises présentent une morphologie reconnaissable des autres larves, avec les deux extrémités foncées et la présence de 3 paires de fausses pattes sous le thorax, à ne pas confondre avec des larves de diptères (cf. photo ci-dessous) :



Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80). **Pour un début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 03 octobre, et les premières L2 peuvent être observées depuis le 10 octobre.**

Pour le pic de vol, observé autour du 25 septembre, **les premières larves devraient être observées à partir du 17 octobre.** Les observations estimées arrivent 8 à 12 jours en avance par rapport aux normales.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



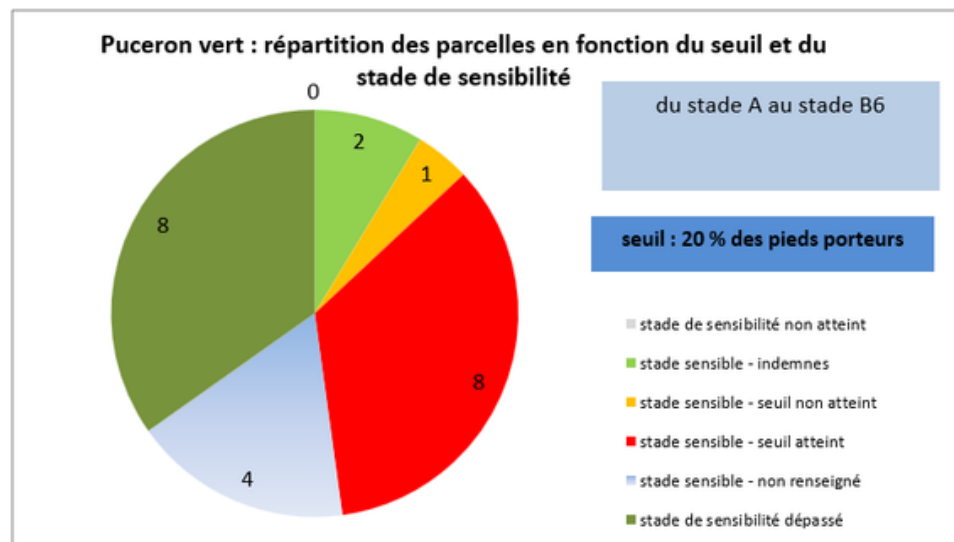
PUCERON VERT : Pression toujours présente



15 parcelles attestent de la présence de **pucerons verts du colza**, avec **5 à 100 % de plantes porteuses de pucerons (moyenne : 67%)**. **La fréquence et l'intensité de la présence sont toujours importantes cette semaine**. Sur ces 15 parcelles, 8 parcelles, avec moins de 6 feuilles, dépassent le seuil indicatif de risque.

La période à risque s'étend **jusqu'au stade 6 feuilles inclus, ou pendant les 6 premières semaines de végétation**. Le seuil indicatif de risque est fixé à **20 % de pieds porteurs**.

Le **choix variétal constitue le levier le plus efficace** pour limiter les dégâts liés à ce ravageur.



**Pucerons verts
(forme ailée)
M Roux-Duparque - CA02**

LIMACES : Fin du risque

Aucune observation de dégâts cette semaine.

La période de risque s'étend jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Les conditions climatiques sont défavorables à la prolifération des limaces et la majorité des parcelles dépassent le stade 4 feuilles. On atteint donc la fin du risque.

Autres ravageurs :

Des attaques de **noctuelles** sont repérées dans 3 parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Blitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linère, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffaines, Nord Négoco, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SAMATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Vallfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France.